

COMMISSION DE CONCILIATION DES NATIONS UNIES  
POUR LA PALESTINE

COMITE DE JERUSALEM

RESTRICTED  
Com. Jer./SR 13  
16 mars 1949  
French  
Original: English

COMPTE RENDU ANALYTIQUE, ENTRE LE COMITE  
DE JERUSALEM ET M. DANIEL AUSTER, LE MAIRE  
DU SECTEUR JUIF DE JERUSALEM, DE LA TROI-  
ZIEME SEANCE DU COMITE

tenue à Jérusalem le 16 mars 1949 à 11 heures

Présents :	M. Halderman	(Etats-Unis)	- Président
	M. Benoist	( France )	
	M. de la Tour du Pin	( France )	
	M. Yenisey	(Turquie)	
	M. Eralp	(Turquie)	
	M. Azcarate		-Secrétaire Prin- cipal de la Com- mission
	M. Barnes		-Secrétaire du Comité
	M. Daniel Auster		-Le Maire du Secteur Juif de Jérusalem
	M. Gaulah		-L'officier de liai- son Israélien auprès de la Com- mission.

-----

Le PRESIDENT souhaite la bienvenue à M. Auster et lui explique le but général que se propose le Comité dans ses travaux. Il dit que le Comité sera particulièrement intéressé à entendre la déclaration de M. Auster sur les questions telles que les Lieux Saints, l'avenir économique de Jérusalem et sa propre expérience en qualité de maire de cette ville.

M. AUSTER, après avoir donné un bref compte-rendu de sa longue carrière en qualité de membre du Conseil Municipal de Jérusalem, et par la suite de Maire-Adjoint et Maire par intérim, explique qu'il exerce les fonctions de Maire de Jérusalem depuis la fin du Mandat britannique.

En réponse à la question: "quels emplacements de Jérusalem sont révéérés comme Lieux Saints par les Juifs ". M. Auster déclare

/que,

que, pour les Juifs, Jérusalem est une Ville Sainte dans son ensemble; il n'y a pas un endroit dans la ville de Jérusalem, Vieille ou Nouvelle, qui ne soit sacré pour les Juifs du monde entier. Jérusalem a été fondée par les Juifs et doit sa célébrité aux Juifs. En ce qui concerne des Lieux Saints particuliers, tout en soulignant qu'il ne parle pas en expert M. Auster explique qu'en plus du Mur des Lamentations la Vieille Ville comprenait auparavant un grand nombre d'anciennes synagogues qui étaient toutes l'objet d'une vénération particulière. Il apprend qu'elles ont toutes été entièrement démolies, tandis que, par contraste les mosquées restées aux mains des Juifs dans la Nouvelle Ville sont intactes. En réponse à la question concernant l'accès aux Lieux Saints juifs, M. Auster dit qu'il a pris lui-même, en 1937-38, l'initiative de la construction d'une nouvelle route conduisant directement de la Porte de Sion au Mur des Lamentations. Antérieurement à cette date la seule route donnant accès au Mur des Lamentations était la rue de David, une rue étroite, malpropre et quelque fois dangereuse.

En ce qui concerne la représentation au Conseil Municipal sous le Mandat, M. Auster déclare que, bien que la Ville ait eu une majorité juive depuis 1840, les Juifs n'ont jamais été suffisamment représentés au Conseil Municipal. Le recensement municipal de 1947 a révélé une majorité juive de 63%. Le Conseil Municipal était cependant composé de six juifs, quatre musulmans et deux chrétiens. De plus, les Juifs paient 70% et dans quelques cas, 80% des impôts municipaux. Les Juifs de Palestine estiment également que la puissance mandataire les a traités d'une manière injuste en promulguant une loi qui limitait le droit de vote dans les élections municipales, inter alia, aux citoyens palestiniens, privant par conséquent du vote un grand nombre de juifs.

/d'une façon

D'une façon générale, l'expérience de M. Auster au sein du Conseil Municipal l'a conduit à la conclusion, qu'il tire à contre coeur, que la coopération judéo-arabe est impossible au sein d'un tel Conseil. Non seulement l'attitude des juifs et des arabes diffère essentiellement sur toute la question du programme municipal mais le système de parité au sein du Conseil Municipal a rendu tout travail impossible et a été selon lui un échec complet. Les Juifs ont formé un bloc, les Arabes, Musulmans et Chrétiens, un autre et l'on a pris des décisions seulement lorsqu'un membre du Conseil était absent. M. Auster reconnaît que les Juifs et les Arabes ont collaboré et collaborent encore avec succès dans la municipalité de Haifa, mais à son avis, la prépondérance du facteur politique à Jérusalem rend toute collaboration harmonieuse et féconde impossible dans les affaires municipales de cette ville.

En ce qui concerne le développement économique de Jérusalem, M. Auster souligne que l'altitude de la ville et son climat relativement frais en font un emplacement particulièrement indiqué pour les industries légères telles que les industries alimentaires et l'industrie des diamants. De plus, la proximité de la Mer Morte a fait surgir à Jérusalem l'industrie pharmaceutique. On considère que Jérusalem ne convient pas comme emplacement aux industries lourdes en raison de la distance qui la sépare de la Mer. On a toujours considéré Jérusalem avant tout comme une Ville de science et de Religion ainsi que comme un siège du Gouvernement. M. Auster ajoute que, bien que le Siège du Gouvernement d'Israel soit provisoirement en dehors de Jérusalem, les citoyens d'Israel considéreront toujours cette Ville comme leur capitale éternelle.

Au sujet de l'internationalisation, M. Auster déclare catégoriquement qu'il ne croit pas qu'il soit possible d'internationaliser Jérusalem. Soulignant le fait qu'il parle en tant que repré-

/sentant

des citoyens de Jérusalem, et non pas en tant qu'homme politique, il déclare que les Juifs de Jérusalem ne consentiront jamais à un gouvernement international à Jérusalem. De plus, il désire avoir la Ville toute entière sous contrôle juif. M. Auster explique qu'en novembre 1947, il a, comme la majorité des Juifs à Jérusalem, accepté à contre coeur la décision de l'Assemblée visant à l'internationalisation de la Ville. Il a été membre de la Délégation de l'Agence Juive auprès du Comité de Travail du Conseil de Tutelle chargé d'élaborer le projet de statut de Jérusalem. L'histoire ultérieure du Statut, l'abandon de Jérusalem à son sort par le monde entier en mai 1948 et par-dessus tout, la proposition du Comte Bernadotte d'inclure Jérusalem dans un Etat Arabe l'a cependant convaincu du fait que les Nations Unies n'ont jamais eu une intention sérieuse d'internationaliser la Ville. Depuis ce moment, il a considéré le projet d'internationalisation de Jérusalem sous prétexte que c'était une Ville Sainte, comme un mythe abandonné.